



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Site internet : www.st-maurice.ca



INFO – CONSEIL MUNICIPAL

Janvier 2025

Pour faire suite à la réunion du conseil du 13 janvier, voici les principales décisions et les projets en cours.

En ce qui a trait au procès-verbal de la réunion vous pouvez le consulter sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Ma municipalité/Séances du conseil.

Paiements des cotisations aux diverses associations

À la réunion de janvier, les cotisations aux diverses associations sont payées :

Fédération québécoise des municipalités : 3 207,41 \$
Association des directeurs municipaux : 952,00 \$
Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement : 436,91 \$
Entretien logiciel informatique - FQM Services : 8 876,07 \$
Société d'histoire de Saint-Maurice : 1 500,00 \$

Renouvellement d'assurance - Mutuelle des municipalités

Le contrat d'assurance avec la Mutuelle des municipalités a été renouvelé au montant de 76 681,50 \$.

Compte de taxes 2025

Vers la mi-février, vous recevrez le compte de taxes pour 2025. Il sera payable en 4 versements, si le total de votre compte annuel atteint 300 \$.

Les dates sont :

- 1^{er} : 15 mars
- 2^e : 15 mai
- 3^e : 15 juillet
- 4^e : 15 octobre

Il est encore temps de vous inscrire si vous voulez recevoir votre compte de taxes par courriel en faisant parvenir vos coordonnées (nom, adresse, courriel) à madame Véronique Magny au administration@st-maurice.ca avant le 1^{er} février 2025.

Demande de démolition de la résidence du 2660, rang Saint-Jean

Lors d'une demande pour la démolition d'un immeuble construit avant 1940, des règles s'appliquent par le règlement numéro 2023-624. Le conseil municipal a autorisé la demande qui doit être approuvée par la suite par la MRC des Chenaux ainsi que par le ministère de la Culture et des Communications.

Pour de plus amples informations concernant cette réglementation, vous pouvez contacter monsieur Yves Laflamme par courriel au ylaflamme@st-maurice.ca ou au 819 374-4525.

Soumission pour le revêtement de plancher au 1470, rue Notre-Dame

Le conseil municipal a autorisé l'achat de vinyle pour le plancher au 1470, rue Notre-Dame (nouveau bureau municipal) au centre de tapis et décoration pour un montant de 9 974,69 \$ taxes incluses.

Règlement numéro 2024-653 décrétant une dépense et un emprunt de 250 000 \$ pour l'achat d'appareils respiratoires et autres équipements pour le service incendie

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2024-653 concernant l'achat d'équipements pour le service incendie. Ce règlement est soumis au processus des personnes habiles à voter. La journée d'enregistrement pour demander un référendum concernant ce règlement sera mercredi le 22 janvier au bureau municipal de 9h à 19h (en continu).

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter la greffière-trésorière adjointe madame Andrée Neault par courriel au andree.neault@st-maurice.ca.

Prochaine réunion du conseil

La prochaine réunion aura lieu lundi 10 février à 19h dans la salle municipale en haut. Ces réunions sont publiques et toute la population est invitée à y assister. N'hésitez pas à venir rencontrer vos élus

CIRCULAIRE MUNICIPALE

Renouvellement médaille pour chien



C'est le temps de renouveler la médaille de votre chien pour l'année 2025. Vous pouvez vous la procurer au coût de 35 \$ au bureau municipal ou directement sur le site internet du Carrefour canin au : <https://www.carrefourcanin.com/payer-votre-licence>.

Réunion avec ÉNERGYCLE pour la vidange des fosses septiques

Lundi le 3 février à 19h à la salle municipale (en haut) il y aura une assemblée publique concernant la vidange des fosses septiques. Toutes les informations vous seront données lors de cette rencontre.

Découvrez Sécuricab, un service **gratuit** d'appels automatisés conçu pour veiller sur vous, 365 jours par année!

Chaque matin, Sécuricab vous appelle pour vérifier que tout va bien. Si vous ne répondez pas, nous contactons vos proches identifiés lors de votre inscription pour nous assurer que vous êtes en sécurité.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui et bénéficiez de la tranquillité d'esprit que vous méritez.

CAB de la Moraine, 418-328-8600 poste 201



Activités de février et mars

18 février: Café-rencontre Deux classes de retraités fiscaux, avec Pierre-Claude Poulin. Gratuit!	13h30 à l'IMS et sur zoom (si demandé)	Inscription obligatoire avant le 12 février
27 février: Dîner-conférence Il n'y a pas d'âge pour être au courant de ses droits, avec le Andréanne Lascelle-Lavallée. 25\$ membres, 35\$ non-membres.	10h30 Salle municipale de Saint-Stanislas	Inscription obligatoire avant le 20 février
14 mars: Café-rencontre Droits des locataires, avec InfoLogis Mauricie. Gratuit!	13h30 à l'IMS	Inscription obligatoire avant le 7 mars.

Informations et inscriptions : 819-840-3090 * aqdrdc@stegenevieve.ca



14 février 2025

Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Salle Denis-Dupont

PAGLIARO

Acoustique

Nouveau spectacle



mrcdeschenaux.ca/culture

